

Procès-Verbal du Dimanche 20 avril 2014

Assemblée Générale de l'Association des Professionnels de la Petite Enfance

19 adhérents présents (dont 6 représentés par procurations) / 30 adhérents : Le Quorum est atteint.
L'Assemblée Générale débute à 15h00.

Ordre du jour :

- I. Présentation et adoption de l'ordre du jour
- II. Présentation du bilan moral de l'exercice 2013
- III. Présentation du bilan des activités de l'exercice 2013
- IV. Présentation du bilan financier de l'exercice 2013
- V. Démission du bureau
- VI. Election d'un nouveau bureau
- VII. Questions diverses

I. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Catherine TAMYAMBA, présidente de l'Association, accueille l'assemblée et remercie au nom de l'APPE les personnes présentes. Elle présente l'**ordre du jour** ci-dessus et demande sa validation par le vote à main levée avant le commencement de l'assemblée générale.

Vote concernant l'adoption de l'Ordre du jour de l'Assemblée Générale 2014

0 Contre 0 Abstention 19 Pour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

II. PRÉSENTATION DU BILAN MORAL DE L'EXERCICE 2013

Catherine TAMYAMBA, présidente de l'Association, présente son bilan moral, c'est-à-dire l'état général de l'association selon deux aspects : les points positifs et les aspects moins réjouissants.

➤ **Le bilan de l'année écoulée est plutôt positif et cela pour plusieurs raisons.**

1. Le nombre d'adhérents a doublé par rapport à 2012, pour se porter à 30.
2. Coté membres du bureau, celui-ci a été porté à 5, au lieu de 3. Grâce à ce noyau de membres très actif, plusieurs manifestations ont été organisées dans le but de faire connaître l'APPE à un grand nombre de personnes et de récolter des fonds pour nos activités au Tchad.
3. Grâce aux réunions tous les trois mois, la dynamique s'est entretenue.
4. Au sein du bureau, a régné une entente cordiale, d'écoute et d'échange qui a débouché notamment sur une grande innovation : la création d'un évènement annuel en février dans une grande salle. La motivation relancée par le groupe a incité à prendre des risques pour s'engager dans une location, risques qui ont porté leurs fruits. Catherine TAMYAMBA indique que cette réussite est également due à la participation fidèle des sympathisants.
5. Le voyage au Tchad qu'elle a entrepris a renforcé le climat de confiance avec les membres sur place à Sarh. Cela a accéléré aussi l'avancée du projet. Nos relations avec les personnes au Tchad se sont révélées concluantes. Grâce à une confiance mutuelle, entre les membres de l'APPE et l'AME, mais aussi avec nos partenaires locaux à Sarh, le projet a avancé dans les délais.

➤ **Quelques bémols et aspects moins réjouissants sont à évoquer.**

1. Tout d'abord, les bénéfices réalisés lors des différentes manifestations ne sont malheureusement pas toujours à la hauteur de notre implication et de nos espérances. Cependant, une nuance est apportée, les évènements constituent une expérience non négligeable et constructive en perspective des années à venir.
2. Également, l'implication des tchadiens reste timide même si elle progresse. Catherine TAMYAMBA indique que cela reste une petite déception.
3. Par ailleurs, nous n'avons pas encore réussi à avoir davantage de personnes pour nous aider ponctuellement. Cependant elle signale garder confiance car les membres du bureau sont dynamiques. Elle a l'espoir d'élargir ce groupe et compte sur les membres de l'assemblée et les sympathisants pour répondre présent au sein de notre association et lors des futurs évènements.

Catherine TAMYAMBA remercie l'assemblée pour son écoute attentive. Sylvie GODINEAU rappelle à l'assemblée, compte tenu de la date tardive de la tenue de l'AG, que les propos concernent bien l'année 2013 exclusivement.

Vote concernant l'adoption du Bilan moral de l'exercice 2013

0 Contre 0 Abstention 19 Pour

Le bilan moral est adopté à l'unanimité.

III. PRÉSENTATION DU BILAN DES ACTIVITÉS DE L'EXERCICE 2013

Chantal GODINEAU présente ce bilan à partir d'un diaporama et commente de façon plus détaillée les différents événements organisés par l'APPE. Le **bilan des activités est axé** sur trois points : les événements organisés, les nouveautés et le projet « La seconde école ».

A. BILAN DES ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS

En projetant les affiches réalisées pour les événements organisés en 2013, Chantal GODINEAU permet à tous les présents de se remémorer facilement les journées et les animations partagées.

1. La journée-soirée du 9 février 2013 à la salle Rockamahjou à Villeurbanne.

Cet événement proposait une grande diversité d'animations avec un repas midi et soir, la projection d'un film, la lecture de conte avec un support imagé à partir d'un diaporama, un concert de Djembé et une soirée dansante. Un temps est également consacré à la présentation du projet « La seconde école ».

Points de satisfaction : De la réussite pour ce 1er gros événement dans une salle louée organisé par l'APPE.

Diversité des animations.

Pas d'incidents pendant la longue journée.

Sensibilisation de nouveaux membres.

Des constats : Maximum d'affluence lors du concert de djembé

Peu de monde lors de la projection du film

Un changement de date de la part du loueur et les intempéries (neige) n'ont pas été trop lourdes de conséquences, une petite réussite dont l'APPE se satisfait mais qui appelle du mieux...

La journée 13h – 3h du matin est longue ...

Des points à améliorer : Des quantités de nourriture mal évaluées. Trop de restes nous a conduit à brader, donner pour ne pas gaspiller.

La majorité de français présents doit nous interroger sur la communication auprès du public tchadien pour qu'il adhère davantage.

2. L'après-midi et soirée du 1^{er} juin 2013 à la salle Rockamahjou à Villeurbanne.

Cet événement proposait une grande diversité d'animations avec la projection d'un film suivi d'un débat et de la présentation du projet « La seconde école », la lecture de contes avec un support imagé à partir d'un diaporama, un concert de Djembé, un repas le soir suivi d'une soirée dansante.

Points de satisfaction : De la réussite pour ce 2ème événement dans une salle louée organisé par l'APPE.

Diversité des animations appréciée.

Le choix du film « Abana » a plu et il y a eu un peu plus de monde pour la projection.

Les contes ont été appréciés.

Des constats : Toujours un maximum d'affluence lors du concert de djembé.

La journée 15h – 3h du matin est suffisante.

Des points à améliorer : Toujours des restes de nourriture

La mixité franco-tchadienne n'est pas encore atteinte

3. Le «12h30 – 19h30 » du 13 octobre 2013 à la salle Maryse Bastié à Lyon 8^{ème}.

L'évènement avait pour but de récolter du matériel de puériculture ainsi que du matériel scolaire. L'animation principale « loto » a été suivi d'un repas franco-tchadien.

Points de satisfaction : Bonne récolte de matériel de puériculture et éducatif.

La proposition d'un 1er loto est une bonne idée pour faire des bénéfiques.

Les nombreux lots du loto ont été appréciés.

Le buffet est utile pour la fidélisation de nos sympathisants et facilitent les liens entre les participants.

Des constats : Les tchadiens découvraient le jeu du loto et ont appréciés cette animation.

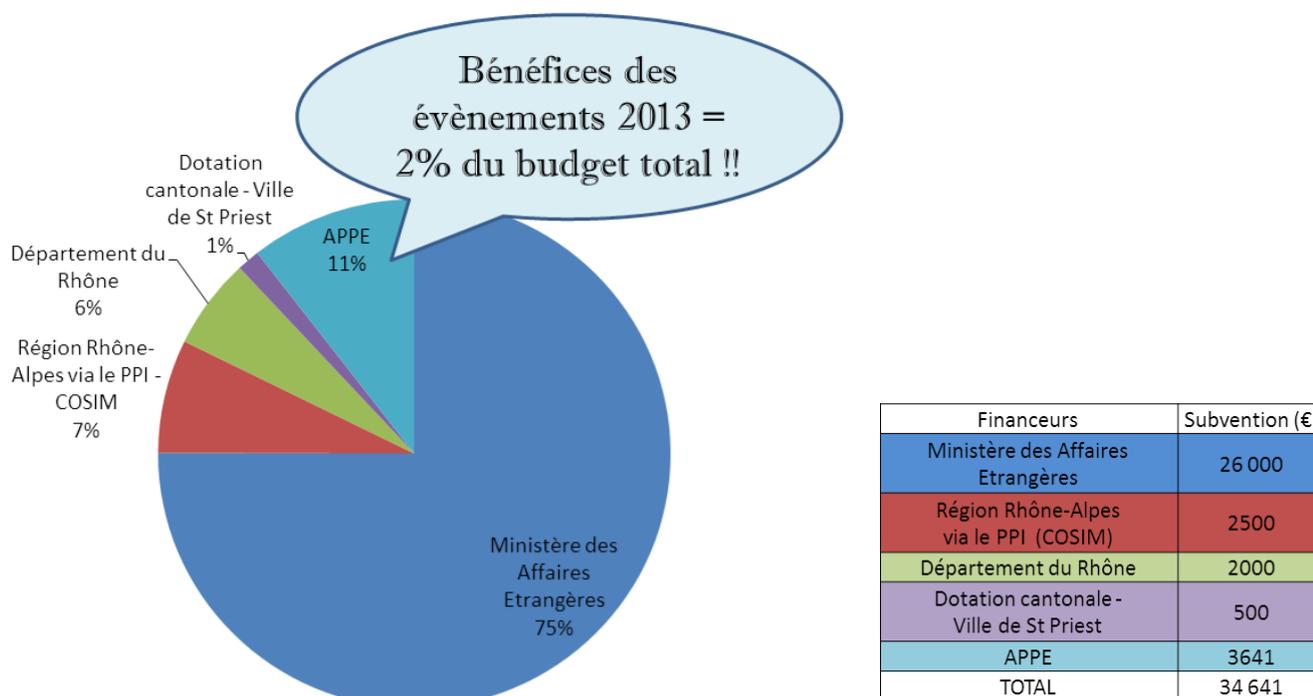
Des points à améliorer : Loto « bruyant », les joueurs n'entendaient pas toujours très bien les numéros annoncés.

En résumé, L'APPE a donc organisé 3 évènements majeurs à buts lucratifs en 2013.

La réussite a été au rendez-vous avec une participation plutôt satisfaisante qui se concrétise par une certaine fidélisation et un intérêt manifesté à notre projet « la seconde école » par une centaine de personnes, que nous remercions chaleureusement.

Si toutes ces manifestations nous ont permis de faire des bénéfiques, il faut constater qu'ils correspondent seulement à 2% du budget total (toutes subventions comptabilisées) et à 18% du montant que l'APPE doit elle-même apporter. L'organisation d'évènement est donc cruciale pour mener à bien notre objectif et il faudrait parvenir à être encore plus efficace dans la réalisation des évènements.

Un récapitulatif des différentes sommes (subventions acquises et proportion des bénéfiques récoltés via les évènements) est projeté sous la forme du schéma suivant :



B) NOUVEAUTÉ DE L'ANNÉE

Grâce à une connaissance de Toussaint HALTHODJIM, un nouveau logo a vu le jour. De nombreuses propositions ont été faites pour lesquelles les membres du bureau se sont concertés régulièrement. Dès que le choix définitif du logo a été établi, les flyers, affiches et autres cartes d'adhérents ont été réactualisés au fur et à mesure de la nécessité.

L'association a saisi cette opportunité avec beaucoup de satisfaction et remercie très vivement Adeline pour son beau travail de design. La projection de ce nouveau logo permet aux participants de l'Assemblée Générale de l'admirer et/ou de se le remémorer.

C) LE PROJET « LA SECONDE ÉCOLE »

Chantal GODINEAU présente l'avancée du projet « La seconde école » à partir d'un diaporama qui associe textes et photos. Celui-ci attractif et simple à la fois facilite la compréhension et permet la visualisation par tous des réalisations du projet.

Le commentaire détaillé qu'elle apporte rend cette présentation agréable et claire aux yeux de tous.

La présentation comprend **3 points principaux d'avancement du projet** correspondant à des événements précis :

1. ETE 2013 : CONSTRUCTION DES BATIMENTS

Photo de l'entrepreneur, Mr DJIMASDE Salomon de la Société E.B.T.P.S. et du Superviseur, Mr KODJIGOTO Bernard. Chantal GODINEAU rappelle que si la présence d'un superviseur est imposée par le Ministère des Affaires Etrangères, cela présente l'avantage d'avoir un suivi régulier à partir de compte-rendu et de photos. C'est une sécurité concernant l'utilisation de la subvention. C'est aussi pour l'APPE en France, la possibilité de visualiser les réalisations, ce dont bénéficient aussi aujourd'hui les participants à l'Assemblée Générale.

Présentation de différentes photos datées des réalisations et des bâtiments

Photos du 19 avril 2013 : Forage et puits, travaux effectués par la Société G.T.H.D.

Photos du 6 mai 2013 : Fondations et élévation des murs, travaux effectués par la Société E.B.T.P.S.

Photos du 17 août 2013 : Crèche 3 pièces : salle de vie et d'éveil 35m², salle de repos (dortoir) 34m², bureau de la directrice 16m². Dans ces 3 pièces, pose de faux plafonds sous la charpente.
Salle de classe : une pièce de 60m² et une véranda de 25m².

2. NOVEMBRE 2013 : VOYAGE DE CATHERINE TAMYAMBA, PRESIDENTE DE L'APPE

Du 20 octobre au 3 novembre 2013, à son initiative personnelle, Catherine TAMYAMBA a effectué un déplacement à Sarh, via N'Djamena.

Cette initiative évoquée lors de réunion de bureau a été plébiscitée par les membres du bureau. C'est pourquoi celui-ci a décidé de financer en partie ce voyage « d'affaires » dont les répercussions positives pour l'association paraissent évidentes aux membres du bureau. L'apport financier de l'APPE a correspondu à la prise en charge à hauteur de 50% du billet d'avion et 100% des dépenses sur place.

Les actions de Catherine TAMYAMBA sur place à Sarh :

➤ **Communications :**

1. Distributions de courriers d'informations aux ONG présentes au Tchad, notamment à N'Djamena.
2. Plusieurs démarches, par la Présidente, de rencontres de responsables au Ministère des Affaires Sociales et du Maire de Sarh n'ont pas obtenu satisfaction du fait de l'indisponibilité de ces personnes. Catherine TAMYAMBA, tout comme les membres du bureau, ont regretté ces tentatives manquées.
3. Diffusion et collage d'affiches présentant le projet dans la ville de Sarh.
4. Catherine TAMYAMBA a eu l'opportunité d'effectuer des interviews dans les radios locales et des annonces sur le projet ont pu être faites régulièrement pendant son séjour.
5. De part sa compétence professionnelle, elle a formé 3 jardinières d'enfants, susceptibles d'être embauchées dans notre structure. Ces intervenantes dans la crèche sont des femmes ayant le niveau du brevet pour l'une, le niveau baccalauréat pour les deux autres.

➤ **Démarches administratives :**

Catherine TAMYAMBA a effectué des démarches concernant des opérations bancaires qui relient l'APPE en France et l'AME au Tchad. Elle a pu notamment débloquent un problème de signature et de virements bancaires.

Les réalisations pendant le voyage de la Présidente :

➤ **Equipements des bâtiments :**

1. Catherine TAMYAMBA a apporté de France du matériel de puériculture ainsi que du matériel scolaire. C'est un premier apport pour permettre le fonctionnement de la crèche et de la salle de classe.
2. Du fait de sa présence sur les lieux, elle a pu suivre la fabrication, l'achat et l'installation du petit mobilier inhérents à nos bâtiments : tableau noir et tables-bancs pour la salle de classe, tables et chaises ainsi que des tapis pour la crèche.

➤ **Travaux supplémentaires :**

1. Les latrines (2 sanitaires) ont été construites permettant de rendre les lieux salubres.
2. Un mur d'enceinte d'une hauteur de 1,70 m a été élevé autour des deux bâtiments afin de sécuriser l'accueil des enfants.
3. Les placards incorporés et encastrés dans les murs des deux bâtiments ont permis de réduire les frais concernant l'achat de mobilier.

Présentation de différentes photos datées des réalisations et des bâtiments

3. NOVEMBRE 2013 : OUVERTURE DE LA CRECHE

Début novembre 2013, l'APPE voit son projet « la seconde école » prendre vie avec l'accueil de 17 enfants. C'est une réelle satisfaction pour les membres du bureau, et particulièrement Catherine TAMYAMBA à l'origine de la création du projet. Une concrétisation de deux ans de démarches et d'actions intensives.

Présentation de photos de Sœur Mariam, directrice de la crèche, et des enfants qui mangent, s'amusent,...

Après ce bilan suivi avec attention, les membres du bureau et les participants à l'Assemblée Générale échangent à partir de questions ou de remarques, traduisant l'intérêt qui a été porté au projet, et des compléments d'informations sont apportés. *Les questions-réponses sur le bilan d'activité sont présentées en **Annexe 1**.*

Les interventions terminées, le bilan d'activité de l'exercice 2013 est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

IV. **PRESENTATION DU BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE 2013**

Toussaint HALTHODJIM, Trésorier de l'APPE, distribue à tous les participants de l'Assemblée Générale la fiche récapitulative du bilan financier de l'exercice 2013 qu'il a établi avec l'aide de Jacob NGONGAR, le Trésorier Adjoint. *La présentation du Bilan financier de l'exercice 2013 est jointe en **Annexe 2**.*

À partir du support écrit, chacun peut suivre plus facilement l'évolution des dépenses et des recettes de l'APPE et prendre en compte les explications ou commentaires détaillés sur chaque rubrique abordés par le Trésorier.

RESSOURCES						
Rubriques	Ministère des Affaires Étrangères et Européennes	Projet Pilote Innovant COSIM	Dotation Cantonale	Projets spécifiques départs	APPE porteur du projet	Total
Montant	26. 000 €	2.500 €	750 €	2.000 €	1425,51 €	30.675,51 €
DEPENSES						
Rubriques	Investissement Immobilier (1)	Investissement technique et mobilier (2)	Fournitures et consommables (3)	Personnel Projet (4)	Évaluation et autres (5)	Total
Montant	22.330 €	2.054,66 €	522,43 €	2.992, 37 €	2.373,86 €	29.276,31
TRESORERIE : RESSOURCES - DEPENSES = 1.298,2 €						

A. LES DÉPENSES

Point 1 : Concernant le forage

Pour un forage de qualité le bureau a estimé qu'il fallait creuser à 42 m de profondeur ce qui a entraîné un coût plus élevé que les prévisions de dépenses.

Point 2 : Concernant l'achat/vente de produits vivriers

L'achat puis la revente de céréales a pour objet de réaliser une plus value et permettre un fonctionnement autonome de l'AME à terme. Les bénéfices (91 € en 2013) sont déposés sur le compte bancaire de l'AME.

Point 3 : Concernant la subvention du COSIM

Dans le cadre de la subvention perçue par la région Rhône-Alpes via le COSIM, il était imposé un reversement de 6% de la subvention au COSIM, soit 150 euros.

Point 3 : Concernant le colis AME

Le colis correspond à la valise de matériel de puériculture et scolaire que Catherine TAMYAMBA a apporté à Sarh lors de son voyage en novembre 2013. Les frais d'acheminement par Air France ont été pris en charge par l'APPE comme cela a été spécifié par Chantal GODINEAU lors du bilan d'activité.

Point 4 : Concernant les maîtresses

Les dépenses concernent les salaires des jardinières d'enfants.

Point 4 : Concernant le gardien

Les dépenses concernent les salaires de la sentinelle.

Point 5 : Concernant le trajet Lyon-Paris

Le trajet Lyon-Paris a été effectué par la Présidente Catherine TAMYAMBA et la secrétaire Chantal GODINEAU pour assister à une réunion au Ministère des Affaires Etrangères.

B. LES RECETTES

Point 1 : Concernant les projets pilotes innovants COSIM

Le COSIM nous a promis une subvention de 2500 €. Cette somme pour l'instant n'a pu être versée en totalité et seulement 750 € ont été encaissés par l'APPE.

Les ressources consommées correspondent aux recettes de l'APPE

Point 2 : Concernant l'APPE porteur du projet

La somme de 1425.51 € correspond aux actions antérieures et aux adhésions enregistrées.

Les adhésions des adhérents s'élèvent à la somme de 300.00 €. Les dons ont apporté la somme de 475.00 €. Quant aux diverses manifestations organisées par l'APPE, elles nous ont permis de récolter 650.51 € de bénéfices.

Détail de l'Apport d'APPE	
Source	Montant (en €)
Adhésion	300,00
Don	475,00
Bénéfices événements	650,51
TOTAL	1425,51

C. LA TRESORERIE

Le Bilan financier de l'APPE est créditeur. Le compte présente un solde positif de 1289.20 €.

A titre indicatif, Toussaint HALTHODJIM signale aux participants de l'Assemblée Générale que le bureau a décidé de l'ouverture d'un Livret A en 2014 afin de ne pas laisser trop d'argent sur le compte courant et de faire fructifier grâce à un placement avec intérêts une somme la plus importante possible .

Ce placement est effectué car chaque année l'APPE doit disposer d'un budget de 4542 € pour faire vivre le projet pendant un an (prise en compte des salaires du personnel à Sarh notamment).

Le Trésorier indique à la fin de cette présentation qu'il répondra sans difficulté aux demandes d'éclaircissement et aux interrogations éventuelles, avant le vote du bilan financier.

*Les questions-réponses sur ce bilan financier sont présentées en **Annexe 3**.*

Les interventions terminées, le bilan financier de l'exercice 2013 est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

VI. DÉMISSION DU BUREAU

Le bureau démissionne.

Yves ADOUM se propose en tant que président de séance et constate que le bureau a effectivement démissionné.

VII. ELECTION D'UN NOUVEAU BUREAU

Toussaint HALTHODJIM présente la notion de **Bureau élargi**.

Après un an d'expérience à 5 membres, les membres de l'ancien bureau souhaitent adopter pour l'année 2014 un bureau élargi pour des raisons personnelles, géographiques et de disponibilité.

Pour un fonctionnement optimal de l'APPE, il est préférable que les membres du futur bureau résident à Lyon et dans la COURLY pour les réunions. Cela n'occulte pas l'utilisation très appréciable et rapide des mails et appels téléphoniques. Il faut notamment que pour la préparation des événements, un nombre suffisant de membres soient sur place à Lyon pour le gérer dans des conditions satisfaisantes de réalisation. C'est pourquoi, la création d'un poste de Chargé de Mission « Communication & Évènements » est créé auquel sera associé trois adjoints et non un seul comme pour les autres rôles.

Désormais, beaucoup de choses sont en place et le futur bureau pourra s'appuyer sur une base solide avec des contacts bien établis, un fonctionnement général rodé et des événements qui ne demandent qu'à être reconduits en s'appuyant sur les expériences passées formatives.

C'est pourquoi, tous les membres de l'ancien bureau souhaitent se représenter pour l'année 2014 et aspirent à être rejoints par de nouveaux membres pour optimiser le fonctionnement de l'APPE.

Yves ADOUM procède à l'élection du nouveau bureau en faisant appel aux volontaires pour chacun des postes à pourvoir.

*Les votes concernant l'élection des membres du nouveau bureau sont présentés en **Annexe 4**.*

LE NOUVEAU BUREAU EST DONC LE SUIVANT :

Présidente : **Catherine TAMYAMBA**

Président Adjoint : **Djasna ASKEMINGAR**

Trésorier : **Toussaint HALTHODJIM**

Trésorier adjoint : **Jacob NGONGAR**

Secrétaire : **Chantal GODINEAU**

Secrétaire adjointe : **Poste à pourvoir** (Sylvie GODINEAU effectuera la tâche pendant la période de non attribution)

Chargé de Mission « Communications & Évènements » : **Sylvie GODINEAU**

Adjoint Chargée de M. C. E. : **Cendra NGONGAR**

Adjoint Chargé de M. C. E. : **Tamian NINGAYO**

Adjoint Chargée de M. C. E. : **Marie-Christine PONCET** (non présente sur la photo)

LES TACHES DE CHAQUE MEMBRE DU BUREAU :

PRESIDENTE :

- Gestion et supervision des membres du bureau
- Démarches administratives notamment à la préfecture
- Suivi administratif des virements bancaires entre l'APPE et l'AME
- Rencontre d'organisme dans la recherche de subventions
- Représentation de l'APPE lors de manifestations ou lors de réunions administratives (lien avec Mairie)
- Rédaction d'un bilan moral annuel

PRESIDENT-ADJOINT :

- Aide et décharge le président dans toutes les tâches chaque fois que nécessaire

TRESORIER :

- Suivi des comptes de l'APPE (Utilisation du logiciel DROPBOX pour un travail en direct avec l'adjoint)
- Suivi des comptes de l'AME en tant que référent (contact téléphonique, mails, documents bancaires)
- Rédaction d'un bilan financier annuel

TRESORIER-ADJOINT :

- Aide le trésorier dans toutes les tâches chaque fois que nécessaire

SECRETAIRE :

- Rédaction des comptes-rendus de réunion (en live avec un ordinateur portable chaque fois que c'est possible)
- Recherche des subventions (constitution de dossiers et suivi de ceux-ci)
- Gestion des listings adhérents et membres bienfaiteurs
- Rédaction d'un bilan annuel des activités
- Mise à jour et suivi du site internet

SECRETAIRE-ADJOINT :

- Prise de notes complémentaires pour la rédaction des comptes-rendus de réunion
- Aide le secrétaire dans toutes les tâches chaque fois que nécessaire
- Remplace la secrétaire en cas d'absence

CHARGE DE MISSION « COMMUNICATIONS & EVENEMENTS » :

- Proposition et gestion des organisations festives
- Proposition et diffusion d'actions de communication et de développement de l'APPE
- Recherche de subventions ponctuelles, d'aides, de matériel de puériculture et scolaire, recherche de lots

ADJOINT DE CHARGE DE MISSION « COMMUNICATIONS & EVENEMENTS » :

- Aide le Chargé de Mission « Communications & Évènements » dans toutes ses tâches

VIII. QUESTIONS DIVERSES

QUESTION de Odile DJERANG : Les sœurs franciscaines peuvent-elles aider de temps en temps à la crèche?

REPONSE de Catherine TAMYAMBA : Non. Elles sont déjà très occupées et ne sont que deux.

REMARQUE de Toussaint HALTHODJIM : La date de tenue de l'Assemblée Générale a été maintenue malgré le week-end pascal et l'absence prévisible, parfois prévue, d'un grand nombre de sympathisants. En effet les dates ultérieures ne convenaient pas pour des raisons de jours fériés à nouveau et du fait de l'indisponibilité de certains membres du bureau également. Il sera indispensable de mieux prévoir la date pour la prochaine AG.

REMARQUE de Odile DJERANG : L'idée de stoker des céréales pour faire une plus value est excellente. C'est une action à poursuivre. Mais il est important de connaître la personne et son degré d'honnêteté.

REMARQUE de Toussaint HALTHODJIM : Le responsable des produits vivriers est rémunéré par l'APPE via l'AME. Lors de l'audit et du compte-rendu de mi-parcours du projet, son travail sera étudié et vérifié. Cela nous permettra de savoir si ce responsable est fiable, si ses propos sont fiables (prix utilisés identiques au prix du cours des marchés).

REMARQUE de Toussaint HALTHODJIM : Le président de l'ACTRA, Brahim NGAROUDE, est présent à notre Assemblée Générale. C'est l'occasion de le remercier et de lui indiquer toute notre reconnaissance pour le prêt de la salle aujourd'hui mais aussi depuis le début du projet. En effet, c'est grâce à l'utilisation de cette salle Maryse Bastié que le projet a pu démarrer, être communiqué, ce qui a constitué le point de départ de notre action.

REMARQUE de Assane DAHANE : C'est un très bon travail que vous réalisez. Toutes mes félicitations pour l'immensité du travail fourni. Très content d'avoir pris le « train en marche » et de suivre ce projet.

REMARQUE de Yves ADOUM : Pour la recherche de « subventions » il existe un site sur internet : la plateforme « ulule.fr ». Le principe d'utilisation est simple. Le projet souhaité est présenté avec textes, photos,... et le budget nécessaire envisagé pour sa réalisation. A la lecture du projet, les internautes peuvent, si celui-ci leur plait, apporter la somme de 5 € au minimum. Le délai de récolte des dons est limité à un mois. Si la somme des dons égale ou dépasse celle du budget annoncé préalablement, le site verse à l'association celle-ci et débite les internautes donateurs. Aussi le site récupère un pourcentage sur le budget annoncé, dépense qui est donc à prévoir dès le départ. Dans le cas contraire, aucune somme n'est versée à l'association, ni débité des comptes des bienfaiteurs.

REMARQUE de Sylvie GODINEAU : Merci pour cette information intéressante que l'APPE ne manquera pas d'étudier prochainement.

QUESTION de Cendra NGONDAR : Un autre évènement sera-t-il organisé dans la salle Rockamajhou ?

REPONSE de Sylvie GODINEAU : Oui, la prochaine manifestation est prévue le samedi 14 février 2015. La salle est déjà réservée pour cette date car il ne restait plus beaucoup de possibilité de location. Au programme à partir de 15h Loto, 19h concert de djembé avec danseuses, 20h repas et de 21h à 3h du matin soirée dansante.

QUESTION de Assane DAHANE : Les bâtiments construits à Sarh sont-ils assurés en cas de vandalisme, de sinistres ou au plan responsabilité civile par rapport aux enfants et aux salariés ?

REPONSE de Toussaint HALTHODJIM : A ma connaissance, non. Nous n'avons pas pensé à cette question. Mais il faudra répondre à cette interrogation dans les mois à venir.

REPONSE de Sylvie GODINEAU : L'assurance à la MAIF de l'APPE couvre les sinistres lors de la location d'une salle en France ainsi que les membres du bureau engagés dans les tâches concernant l'APPE.

QUESTION de Odile DJERANG : Comment l'APPE pense gérer le problème de surplus de demande d'accès à la crèche ?

REPONSE de Catherine TAMYAMBA : C'est un point qui sera évoqué lors d'une prochaine réunion de bureau en perspective de la rentrée prochaine en septembre 2014.

REMARQUE de Brahim NGAROUDE : Félicitations pour ce bon boulot.

REMARQUE de Brahim NGAROUDE : Annonce de la fête consulaire de l'ACTRA qui se tiendra place Bellecour les 12, 13 et 14 juin 2014. L'idée est de rassembler toutes les associations tchadiennes, notamment ENVOL pour le Tchad, AFAB, APPE, ACTRA, ... L'objectif est de créer un évènement culturel prioritairement, et non pas politique. L'intérêt serait que le consul connaisse toutes les associations tchadiennes. Pour ce faire, une réunion sera proposée si possible en présence de l'ambassadeur.

Brahim NGAROUDE demande aux membres de l'APPE de réfléchir à ce que l'on souhaiterait proposer lors de cette manifestation.

Planning : 1^{er} jour : Jeudi 12 juin 2013 : Installation des stands et inauguration de la manifestation en soirée.

2^e jour : vendredi 13 juin 2013 : Exposition d'objets d'art, de photos, animations musicales et dansées,
Présentation des projets des associations de 9h à 21h

3^e jour : samedi 13 juin 2013 : Exposition d'objets d'art, de photos, animations musicales et dansées,
Présentation des projets des associations de 9h à 21h

Sylvie GODINEAU, à la fin des interventions variées et riches d'enseignement, remercie tous les participants à l'Assemblée générale et les invitent à partager un goûter de l'amitié offert par l'APPE.

Fin de l'Assemblée Générale à 17h30.

DOCUMENTS JOINTS EN ANNEXES :

- Annexe 1 : Questions-Réponses sur le bilan d'activité
- Annexe 2 : Tableau du Bilan financier de l'exercice 2013
- Annexe 3 : Questions-réponses sur le bilan financier
- Annexe 4 : Votes concernant l'élection des membres du nouveau bureau et photographie du nouveau bureau

Annexe 1 : Questions-Réponses sur le bilan d'activité

QUESTION de Cendra N'GONGAR : L'électricité va-t-elle être installée ?

REPONSE de Catherine TAMYAMBA : Non pas pour l'instant. Notre structure, éloignée du centre-ville de Sarh, est située dans le nouveau quartier de Kemkian actuellement pas encore équipé. À terme, l'installation d'un groupe électrogène ou de panneaux solaires pourra être envisagée.

REPONSE de Toussaint HALTHODJIM : Pour l'instant, les horaires d'ouverture de la crèche sont 7h – 14h et les bâtiments bénéficient donc de la lumière du jour. L'électricité n'est pas indispensable de ce fait. Les postes de musiques dont dispose la crèche peuvent s'utiliser avec des piles.

INTERVENTION de Marthe GODINEAU : On peut constater qu'il s'est fait beaucoup de choses en un an.

QUESTION de Odile DJERANG : Pourquoi le Ministère des Affaires Étrangères demande-t-il une évaluation à mi-parcours ?

REPONSE de Chantal GODINEAU : Pour vérifier que le projet se réalise, le Ministère des Affaires Étrangères nous demande un bilan à mi-parcours, qui peut être établi par une personne se trouvant à N'Djamena. D'où l'intérêt d'un superviseur également.

REPONSE de Toussaint HALTHODJIM : Le Ministère des Affaires Étrangères nous donne de l'argent sous la forme d'une subvention conséquente et nous fait confiance. Les membres du bureau souhaitent que notre association respecte leurs exigences (superviseur, ouverture d'un compte bancaire au nom de l'AME, visite et compte-rendu de mi-parcours). Par ailleurs, dans la perspective d'un nouveau projet (extension...) nous pensons que cela facilitera un nouvel accord de leur part et l'attribution d'une nouvelle subvention.

Compte tenu que le Docteur CALVIN, connu des tchadiens résidents en France, est rentré au Tchad et qu'il possède des compétences dans le développement des projets, nous le contacterons pour lui demander de faire cet audit et ce compte-rendu à Sarh. Pour l'avancement du projet, sa réussite et sa pérennité, nous espérons que cela sera source d'apport de critiques constructives.

QUESTION de Odile DJERANG : Mais pourquoi le projet dépend du Ministère des Affaires Étrangères et non du Ministère de l'intérieur ?

REPONSE de Catherine TAMYAMBA : Car le projet part de France et va au TCHAD à Sarh.

REPONSE de Toussaint HALTHODJIM : La subvention obtenue de 26 000 euros a été acquise dans le cadre d'un appel à projet lancé par le Ministère de l'Intérieur. Le service en charge de cet appel à projet a été basculé entre temps au sein du Ministère des Affaires étrangères, ce qui nous implique que dorénavant nous avons affaire au Ministère des Affaires Étrangères.

Par ailleurs, je vous rappelle que le projet initial envoyé au Ministère des Affaires Étrangères faisait référence à une demande de subvention de 76 000 €. Cette demande jugée trop onéreuse a été refusée, mais une subvention divisée par trois nous a quand même été attribuée.

Nous demanderons certainement une nouvelle subvention dans le cadre d'un prochain projet complémentaire car nous disposons d'un terrain de 8500 m² qu'il nous faut aménager et notamment clôturer. En effet, actuellement, seuls les bâtiments et lieux de vie des enfants, situés sur une petite partie du terrain, sont clôturés. Mais le mur d'enceinte construit est d'une hauteur de 1.70 m au lieu de 2 m initialement souhaité. C'est pourquoi il sera nécessaire de clôturer la totalité de l'immense parcelle et d'envisager l'aménagement de l'intérieur avec un jardin, un verger... sources d'apprentissage et de revenus.

Annexe 2 : Tableau du Bilan financier de l'exercice 2013

Rapport financier

projet : "La Seconde Ecole"

Porteur du projet : Association des Professionnels de la Petite Enfance

Date : 01/01/2013 au 31/12/2013

DEPENSES					JUSTIFICATIFS			RESSOURCES				
Rubrique budgétaire	Détail par intitulé	Nbre	Coût total (Euros)	Coût total (F CFA)	Date de la dépense	Fournisseur	N° pièce comptable	APPE porteur du projet (repas, adhésion, cotisation, don)	Ministère des Affaires Etrangères	Financements Privés		
										Projets Pilotes Innovants COSIM	Dotation Cantonale	Projets Spécifiques Depart'
								1425,51	26000	750	500	2000
1. IMMOBILIER	Bâtiments (crèche+salle)	1	15 954,00	10449870	14/03/2013 06/05/2013 23/05/2013	EBTPS	Virement					
	Forage	1	1 163,00	761765	08-11/04/2013	GTHD	Wertern / Virement					
	Déplacement Cadastre	1	50,00	32750	04/01/2013	Services Cadastre	Western / Pascal D					
	Superviseur travaux	1	534,00	349770	11/04/2013 23/05/2013	ETS KOBER	Virement					
	Mur de clôture crèche	1	3 078,00	2016090	30/09/2013 24/10/2013	EBTPS	Virement / puis sur place par catherine					
	Toilettes à 2 compartiments	1	1 554,00	1017870	30/09/2013 24/10/2013	EBTPS						
Sous - total			22333,00	14628115								
2. INVESTISSE - MENT TECHNIQUE ET MOBILIER	Achat/Vente produits vivriers	39	960,00	628800	09/10/2013 24/10/2013	Intendant	CR Mariam/ Catherine					
	Crèche et Bureau (tables et chaises)	1	258,78	169500	09/10/2013 24/10/2013	Menuisier	Menuisier					
	Crèche (jouets, tapis, vaisselles et divers)	1	225,19	147500	09/10/2013 24/10/2013	Vendeurs	CR Catherine					
	Salle de cours (tables, chaises, tableau)	1	610,69	400000	09/10/2013 24/10/2013	Forge	CR Catherine					
Sous - total			2054,66	1345800								

3	FOURNITURE ET CONSOMMABLE	Frais virements	1	107,30	70282	Jan 2013 – Fév 2014	Banque Postale	Relevés Bancaires						
		Assurance Maif	1	91,33	59821	Jan 2013 - Déc 2013	MAIF	Relevés Bancaires						
		Frais financiers de tenue compte APPE	1	13,800	9039	Jan 2013 - Déc 2013	Banque Postale	Relevés Bancaires						
		Divers	6% des 2500 € (subvention COSIM)	1	150,00	98250	13/02/2013	COSIM	Relevés Bancaires					
			Colis AME (voyage Catherine)	1	160,00	104800	20/10 au 03/11/2013	Air France	Billet Avion / CR Catherine					
Sous - total				522,43	342 191,65									
4	PERSONNEL DU PROJET	Directrice	1	1068,70	700000	09/10/2013	APPE	Virement						
		Intendant	1	320,61	210000	09/10/2013	APPE	Virement						
		Maitresses	3	1282,44	840000	09/10/2013	APPE	Virement						
		Gardien	1	320,61	210000	09/10/2013	APPE	Virement						
		Sous - total				2 992,37	1960000,00							
5	EVALUATION ET AUTRES	Trajet Lyon-Sarh	1	537,00	351735	20/10 au 03/11/2013	Air France	Billet Avion / CR Catherine						
		Prise en Charge Voyage Catherine	1	503,00	329465	20/10 au 03/11/2013	Catherine	CR Catherine						
		Trajet Lyon-Paris	2	133,86	87678	23/01/2013	Catherine et Chantal	Billets SNCF						
		Divers et imprévus (ouverture compte AME ...)	1	200,00	131000	02/03/2013	Eco Bank	Western / Olivier M						
		Sous - total				1 373,86	899878,30							
SOUS - TOTAUX					29276,31	19175984,50						30675,51		
TRESORERIE												1289,2		

Annexe 3 : Questions-réponses sur le bilan financier

QUESTION de Yves ADOUM : Qu'en est-il du salaire de la directrice ?

REPONSE de Toussaint HALTHODJIM : Les salaires indiqués dans le bilan financier couvrent les sept mois de fonctionnement du projet. La totalité de ces sommes a été versée sur le compte de l'AME en 2013 (correspondant donc à une dépense pour le compte APPE), mais seulement une partie a été consommée, le restant le sera durant l'année 2014.

QUESTION de Odile DJERANG : Vous avez évoqué un surcoût pour le forage. Mais n'y-a-t-il pas un prix unique pour faire un forage ?

REPONSE de Toussaint HALTHODJIM : Non. Avec l'entreprise choisie, le forage était effectué jusqu'à 35 m de profondeur. En période humide l'eau arrive à 32 m, mais en période sèche les nappes phréatiques sont moins remplies. En prévention, et compte tenu que la zone où se situe notre puits est plutôt sèche, nous avons demandé un forage à 42 m ce qui a occasionné un coût supplémentaire du fait de l'apport de tuyaux PVC supplémentaires.

QUESTION de Odile DJERANG : Le forage est-il garanti ?

REPONSE de Toussaint HALTHODJIM : Oui. Le contrat signé fait mention d'une garantie décennale.

QUESTION de Djasna ASKEMINGAR : Existe-t-il une société de forage dans toutes les villes ?

REPONSE de Odile DJERANG : Non, seulement dans les grandes villes.

REMARQUE de Catherine TAMYAMBA : On aurait pu accepter la proposition de forage à 35 m de profondeur, mais on a préféré faire creuser plus profond et avoir un sentiment de tranquillité.

REMARQUE de Toussaint HALTHODJIM : Afin d'être serein par rapport aux travaux compte tenu de notre non présence à Sarh, nous avons choisi un superviseur compétent de par ses connaissances des travaux. Nous avons aussi veillé à ce que son salaire soit raisonnable et ne nous revienne pas trop cher.

QUESTION de Djasna ASKEMINGAR : Et les latrines, peut-on être confiant sur leur qualité ? Comment est prévu leur entretien ?

REPONSE de Toussaint HALTHODJIM : Nous avons travaillé avec le même entrepreneur, ce qui nous conforte dans la qualité des travaux. Des cuves sont installées qui seront purgées quand cela deviendra nécessaire.

REPONSE de Catherine TAMYAMBA : En principe, c'est la mairie qui a en charge cette purge. Cependant, nous ne nous en sommes pas préoccupés. Nous nous renseignerons. Merci de nous avoir alertés sur ce point d'entretien.

QUESTION de Tamian NINGAYO : Quelle est la profondeur des fondations ? Les risques de fissures ou d'affaissement sont-ils envisagés ?

REMARQUE de Odile DJERANG : Pour que les fondations tiennent, il faut creuser jusqu'à trouver du sable.

REPONSE de Toussaint HALTHODJIM : Nous n'en avons pas connaissance. L'entrepreneur sera contacté par téléphone et nous lui demanderons des croquis faisant apparaître la profondeur des fondations des bâtiments. Mais les travaux sont sous garantie décennale de toute façon.

QUESTION de Jacob NGONGAR : Peut-on rappeler le détail des bénéfices de l'année 2013 ?

REPONSE de Toussaint HALTHODJIM : Oui. Les bénéfices concernent trois points distincts. Les adhésions des adhérents s'élèvent à la somme de 300.00 €. Les dons ont apporté la somme de 475.00 €. Quant aux diverses manifestations organisées par l'APPE, elles nous ont permis de récolter 650.51 € de bénéfices. Les entrées globales sont donc de 1425.51 €.

Annexe 4 : Votes concernant l'élection des membres du nouveau bureau et photographie du nouveau bureau

- Se présente pour le rôle de Présidente : Catherine TAMYAMBA
Vote concernant le rôle de Présidente à attribuer à Catherine TAMYAMBA
le rôle de Présidente attribué à Catherine TAMYAMBA est adopté à l'unanimité.

- Se présente pour le rôle de Vice-président : Djasna ASKEMINGAR
Vote concernant le rôle de Vice-président à attribuer à Djasna ASKEMINGAR
le rôle de Vice-président attribué à Djasna ASKEMINGAR est adopté à l'unanimité.

- Se présente pour le rôle de Trésorier : Toussaint HALTHODJIM
Vote concernant le rôle de Trésorier à attribuer à Toussaint HALTHODJIM
le rôle de trésorier attribué à Toussaint HALTHODJIM est adopté à l'unanimité.

- Se présente pour le rôle de Trésorier-adjoint : Jacob NGONGAR
Vote concernant le rôle de Trésorier-adjoint à attribuer à Jacob NGONGAR
le rôle de Trésorier-adjoint attribué à Jacob NGONGAR est adopté à l'unanimité.

- Se présente pour le rôle de Secrétaire : Chantal GODINEAU
Vote concernant le rôle de Secrétaire à attribuer à Chantal GODINEAU
le rôle de Secrétaire attribué à Chantal GODINEAU est adopté à l'unanimité.

- Se présente pour le rôle de Secrétaire-adjoint : *Aucune proposition*
le rôle de Secrétaire-adjoint reste à attribué.

Pour aider la secrétaire Chantal GODINEAU, Sylvie GODINEAU effectuera parfois des tâches relatives à ce rôle.

- Se présente pour le rôle de Chargée de Mission « Communications & Évènements » (MCE) : Sylvie GODINEAU
Vote concernant le rôle de Chargé de MCE à attribuer à Sylvie GODINEAU
le rôle de Chargée de MCE attribué à Sylvie GODINEAU est adopté à l'unanimité.

- Se présente pour le rôle d'Adjoint Chargée de MCE : Cendra NGONGAR
Vote concernant le rôle d'Adjoint Chargé de MCE à attribuer à Cendra NGONGAR
le rôle d'Adjoint Chargée de MCE attribué à Cendra NGONGAR est adopté à l'unanimité.

- Se présente pour le rôle d'Adjoint Chargé de MCE : Tamian NINGAYO
Vote concernant le rôle d'Adjoint Chargé de MCE à attribuer à Tamian NINGAYO
le rôle d'Adjoint Chargé de MCE attribué à Tamian NINGAYO est adopté à l'unanimité.

- Se présente pour le rôle d'Adjoint Chargée de MCE : Marie-Christine PONCET
Vote concernant le rôle d'Adjoint Chargée de MCE à attribuer à Marie Christine PONCET
le rôle d'Adjoint Chargée de MCE attribué à Marie-Christine PONCET est adopté à l'unanimité.

LES MEMBRES DU BUREAU 2014 DE L'APPE

Sylvie GODINEAU
Chargée de MCE

(Missions Communications & Evènements)

Cendra NGONGAR
Adjoint
Chargée de MCE

Chantal GODINEAU
Secrétaire

Tamian NINGAYO
Adjoint
Chargé de MCE

Toussaint HALTHODJIM
Trésorier

Jacob NGONGAR
Trésorier Adjoint

Catherine TAMYAMBA
Présidente

Djasna ASKEMINGAR
Président Adjoint



les nouveaux membres du bureau élus lors de l'AG remercient les adhérents et prennent la pose pour le presse-book de l'APPE